





Située à l'extrémité sud-ouest du lac Mississippi dans l'est de l'Ontario. la réserve nationale de faune (RNF) du lac Mississippi, d'une superficie de 264 hectares, comprend la baie McEwen et les hautes terres environnantes. Chaque automne, des milliers d'oiseaux aquatiques migrateurs se nourrissent dans les marais de la baie McEwen. Grâce à la diversité de ses habitats, notamment des marécages boisés. des forêts de feuillus, des champs ouverts et des marais. la RNF abrite également une variété de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens, de poissons et d'invertébrés.

La RNF du lac Mississippi :

- est un important habitat de rassemblement automnal pour des dizaines de milliers d'oiseaux aquatiques migrateurs, dont les plus courants sont le Canard noir, le Fuligule à collier, la Sarcelle à ailes bleues. le Canard colvert et le Canard branchu:
- constitue une aire de reproduction pour le Plongeon huard, le Troglodyte des marais et le **Grèbe à bec bigarré**:

- sert d'habitat à plusieurs espèces en péril inscrites par le gouvernement fédéral, telles que la Paruline du Canada. le Petit Blongios. le **monarque** et le **nover cendré**:
- abrite 14 espèces de reptiles et d'amphibiens;
- constitue une aire importante pour la reproduction du poisson:
- se trouve dans les limites du Refuge d'oiseaux migrateurs (ROM) du lac Mississippi.

Qu'est-ce que les aires protégées d'Environnement et Changement climatique Canada?

Environnement et Changement climatique Canada établit des RNF marines et terrestres à des fins de conservation, de recherche et d'interprétation. La création des RNF vise à protéger les oiseaux migrateurs, les espèces en péril et d'autres populations sauvages ainsi que leurs habitats. Les RNF sont établies en vertu de la Loi sur les espèces sauvages du Canada et sont d'abord et avant tout des territoires destinés aux espèces sauvages. Les ROM sont établis en vertu de

la Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs et procurent un refuge aux oiseaux migrateurs dans les milieux terrestres et marins. Le réseau d'aires protégées actuel comprend 54 RNF et 92 ROM qui couvrent une superficie de plus de 12 millions d'hectares au Canada.

Que puis-je faire dans la réserve du lac Mississippi?

L'accès à la RNF n'est autorisé que pendant le jour à l'entrée de la concession 9A de Drummond, Parmi les activités autorisées, on compte la randonnée pédestre, le ski, la raquette, les pique-niques et l'observation de la nature sur les sentiers désignés. Les installations qui s'y trouvent comprennent un stationnement public, un sentier pédestre, une aire publique de mise à l'eau pour les bateaux, et des toilettes. La navigation de plaisance et la pêche sportive (aucune pesée en plomb) sont autorisées du 16 décembre au 14 septembre, sous réserve de règlements fédéraux et provinciaux. L'accès à d'autres parties de la RNF est limité et nécessite un permis. Pour obtenir plus de renseignements sur l'accès et l'obtention d'un permis, veuillez communiquer avec le bureau régional du Service canadien de la faune.





Environnement et Changement climatique Canada Service canadien de la faune – Ontario 4905, rue Dufferin Toronto (Ontario) M3H 5T4 1-800-668-6767 ec.enviroinfo.ec@canada.ca www.ec.gc.ca/ap-pa

Où est la réserve du lac Mississippi?



Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à ec.enviroinfo.ec@canada.ca.

Photos: © Environnement et Changement climatique Canada sauf Paruline de Canada © Dan Busby et Fuligule à collier

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par la ministre de l'Environnement. 2017

